

Soixante-quinze ans de bonnes récoltes :
Les jardins ouvriers de Montbrison
(1908-1983)

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, des chrétiens participant au courant dit du "catholicisme social" entreprennent de lutter concrètement contre la pauvreté dont souffre la classe ouvrière.

Ces catholiques "sociaux" ont le souci d'aider matériellement les indigents tout en respectant leur dignité. Pour cela il faut trouver de nouvelles formes d'assistance qui excluent l'aumône car, selon les mots de l'un d'eux, *l'homme n'est pas fait pour mendier, il est fait pour travailler. Il a le droit de vivre de son travail et par son travail. La charité ne doit pas consister à lui donner le pain de l'aumône mais le pain du travail*¹.

Les jardins ouvriers

La création des jardins ouvriers est une réponse, parmi d'autres, à cette double préoccupation. Le mouvement commence vers 1890. Il s'appuie sur les idées développées par l'économiste et sociologue Frédéric Le Play² qui pense que les problèmes sociaux peuvent être résolus si l'on organise fortement la société autour de la famille, de la religion et de la propriété, le patronage étant, pour lui, un moyen d'action privilégié.

En 1889, une habitante de Sedan, madame Félicie Hervieu, a l'idée de louer des parcelles de terrain pour les mettre à la disposition des familles indigentes de la ville. Secondée par un comité de dames patronnesses, elle constitue une association qui est approuvée en 1891 sous le nom d'Oeuvre de la reconstitution de la famille. Ce sont les premiers jardins ouvriers³.

Les premiers résultats semblent encourageants. Plusieurs journaux parlent de l'œuvre nouvelle. Des réalisations du même genre se multiplient dans le pays à l'initiative de prêtres ou d'associations charitables : jardins du bureau de bienfaisance de Genech (Nord) en 1892, du chanoine Chapelle à Mende (Lozère), des abbés Fourcy à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) et Garet à Saint-Riquier (Somme) en 1894...

Au même moment, les jardins ouvriers apparaissent en Belgique avec la fondation, en 1896, de *la Ligue du Coin de terre et du Foyer insaisissables*, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Italie.

Les jardins ouvriers stéphanois du Père Volpette

A la fin du siècle, la situation économique du bassin stéphanois est caractérisée par un important chômage chez les mineurs et les passementiers. Le père Volpette, de la Société de Jésus, directeur spirituel au Collège Saint-Michel lit l'article du journal *Le Temps* du 4 janvier 1895 consacré aux jardins de Sedan.

¹ Docteur Lancry, "Une visite aux Jardins ouvriers de Sedan" dans la *Démocratie chrétienne*, octobre 1897.

² Frédéric Le Play (1806-1882) : né à La Rivière, près de Honfleur, mort à Paris. Fondateur de l'économie sociale ; auteur de *La réforme sociale en France*.

³ L'appellation "jardins ouvriers" n'apparaît qu'en 1892, popularisée par le docteur Lancry.

Séduit par la réalisation de madame Hervieu et de son comité de dames, il entreprend aussitôt d'organiser des jardins ouvriers à Saint-Etienne. En 1898, les jardins du Père Volpette comprennent 410 parcelles, d'une surface totale de 18 ha et sont distribués à 2 460 stéphanois.

Les Jardins ouvriers aident matériellement l'ouvrier, occupent ses loisirs, lui rendent ses racines rurales et cherchent à le détourner du cabaret et du syndicat naissant. Le père jésuite poursuit d'ailleurs des buts aussi bien politiques que religieux. Ne dit-il pas lui-même : *Si cette oeuvre pouvait s'étendre... on pourrait sauver ces pauvres mineurs du socialisme et surtout de l'enfer ?*⁴ Il veut enserrer toute la ville noire dans une riante ceinture de jardins.

A Saint-Etienne, le règlement de l'oeuvre se réduit à quatre points :

- 1° - Travailler avec soin le terrain.
- 2° - Ne pas travailler le dimanche ni les jours de fête
- 3° - Ne rien céder ou sous-louer de son jardin.
- 4° - Ne rien faire qui puisse porter gravement atteinte au bon renom de l'oeuvre.

La gestion de l'oeuvre n'a rien de démocratique, le Père Volpette assurant seul les fonctions de président, trésorier et secrétaire. Les jardins ouvriers de Saint-Etienne se développent rapidement. On compte un millier de parcelles en 1908. Les réalisations du Jésuite stéphanois vont servir de modèle aux Montbrisonnais.

Le Cercle d'études sociales de Montbrison

Montbrison participe au mouvement catholique social du début du siècle qui est marqué par une floraison d'oeuvres diverses : *P'tits fifres montbrisonnais*, *Association des petits bergers et bouviers*, *Union catholique des cheminots*, patronages et cercles d'études...

Le Cercle d'études sociales de la paroisse Notre-Dame comprend une quarantaine de jeunes gens de bonnes familles. Sous la direction d'un vicaire, il organise des conférences où alternent sujets profanes et études religieuses. Le cercle est affilié à la *Fédération des groupes du Sud-Est* dont le journal, *La démocratie du Sud-Est*, deviendra peu après l'influente *Chronique Sociale de France*.

A ce travail de réflexion et de formation, le Cercle joint parfois des actions concrètes. En mars 1908, il fonde l'oeuvre des "Jardins ouvriers" sur le modèle des jardins stéphanois. Le département compte déjà, outre ceux de Saint-Etienne, de nombreux jardins ouvriers, à Chazelles-sur-Lyon, Saint-Chamond, Izieux, Saint-Galmier et Saint-Bonnet-le-Château... Cette année-là, un des dirigeants nationaux des jardins ouvriers, l'abbé Lemire, député du Nord et président de la *Ligue du Coin de terre et du Foyer*, reçoit un prix de l'Académie des sciences morales pour son oeuvre humanitaire.

Fondation des Jardins ouvriers de Montbrison

Les buts de l'oeuvre.

Un article du *supplément paroissial du canton de Montbrison* daté du 15 mars 1908 définit les buts de la nouvelle oeuvre. Le rédacteur - vraisemblablement un prêtre de Notre-Dame - s'inspire, presque mot à mot, d'une brochure intitulée *Les Jardins ouvriers en France et à l'Etranger*, opuscule publié sous les auspices des *Unions de la Paix Sociale*, organismes fondés en 1872 par Frédéric Le Play.

⁴ Rapport du père Volpette, cité par *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, p. 166, Saint-Etienne 1979.

Il s'agit d'abord de *donner à l'ouvrier gêné par une nombreuse famille ou toute autre cause légitime le moyen de se procurer des légumes ce qui constitue pour son maigre budget une aide précieuses*⁵.

Les promoteurs des jardins ouvriers attendent encore des résultats moraux de leur entreprise : *Pour obtenir ces légumes, ces fleurs, ces fruits, il a fallu faire un effort, secouer l'engourdissement qui amène la misère ; l'émulation se produit vite entre voisins ; on veut d'abord avoir des légumes aussi beaux que les autres, puis on veut avoir les plus beaux ; et ce sentiment d'amour-propre dépasse bientôt les petites barrières à claire-voie pour transformer la vie tout entière*⁶.

*C'est aussi un moyen de combattre l'alcoolisme car l'ouvrier qui aime son jardin aura vite fait de désertier la cabaret. Le travail de la terre développe les habitudes d'économie et de prévoyance. Le lien de la famille est resserré...*⁷

Pour les zéloteurs du Cercle catholique, il faut que les pauvres se sentent un peu propriétaires, même à titre précaire car *le droit de propriété est comme le complément nécessaire de la personnalité. Celui-là seul qui possède un coin de terre a pleinement conscience d'être quelqu'un, c'est-à-dire un être libre, capable de se suffire par lui-même et ne dépendant directement au moins, de personne*⁸. On voit toute la valeur qui, alors, est attachée à la notion de propriété.

Les premiers jardins

Le Cercle loue un vaste terrain, rue de Bellevue et le partage en une vingtaine de lots qui seront prêtés gratuitement à des familles dans le besoin. Il y a quatre conditions pour obtenir un jardin

1° - *Etre honnête ;*

2° - *En avoir besoin*

3° - *Ne pas travailler les dimanches et jours de fêtes.*

4° - *Ne rien céder de son jardin sans une permission expresse.*

*Pour les admissions il n'est nullement tenu compte des opinions ou des croyances des candidats...*⁹

Notons qu'en 1983, soixante-quinze ans après, la société conserve trois de ces conditions dans son règlement. Quant à l'obligation du repos dominical, aujourd'hui disparue, il semble qu'elle se soit estompée rapidement, bien avant la déconfectionnalisation de l'association. Pourtant, tel vieux jardinier, fils lui-même de jardinier, se souvient que, en 1931, lorsqu'il arrivait que son père travaille au jardin le dimanche, cela entraînait d'interminables discussions à la maison.

Le dimanche 3 mai 1908, à six heures du soir, on procède au tirage au sort des parcelles : 19 lots de 140 m², *superbes jardins, bien disposés et abondamment pourvus d'eau*¹⁰. Le journal paroissial s'attendrit devant la satisfaction des futurs jardiniers et de leurs familles :

Il était touchant de voir avec quelle joie chacun prenait possession du lopin de terre qui lui était échu... Pour le Cercle, c'est la meilleure réponse *aux sceptiques qui doutaient de l'utilité de cette œuvre.*

⁵ Bulletin paroissial, *Supplément du canton de Montbrison*, n° 104 du 15 mars 1908.

⁶ Louis Rivière, *Les jardins ouvriers...*, Paris 1899.

⁷ Bulletin paroissial, *Supplément du canton de Montbrison*, n° 104 du 15 mars 1908.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Bulletin paroissial* n° 112, supplément du Canton de Montbrison.

Le chroniqueur conclut avec un bel optimisme : *L' œuvre des jardins ouvriers est donc définitivement créée dans notre ville.* Les décennies qui suivent lui donnent effectivement raison.

Concours horticole et séance de cinématographe

En décembre 1908, après la première récolte, un membre du Cercle d'études dit toute sa satisfaction dans la feuille paroissiale : *Voilà donc une charité bien ordonnée entre les mains de ces braves gens, elle a plus que quadruplé (un jardin loué 10 F a donné pour 40 F de légumes). Et je ne parle pas du plaisir qu'ont eu à se trouver ainsi chez eux, à avoir, eux aussi, comme tout bon Montbrisonnais qui se respecte, un petit clos pour passer le dimanche en famille...*¹¹

En 1909, les récoltes sont exceptionnellement belles aussi les jardiniers se décident-ils à prendre part collectivement à l'exposition horticole du 19 septembre organisée à Montbrison. Pour les responsables de l'œuvre cela doit *les encourager à mieux faire toujours et toujours aussi à mieux aimer la terre, la bonne terre nourricière qui, si joyeusement, leur donne ses fleurs et ses fruits plantureux*¹².

Les ouvriers jardiniers obtiennent le premier prix dans la section des Amateurs, avec médaille d'argent et prime de 15 F. Le bulletin paroissial s'enthousiasme : *oignons énormes, carottes monstrueuses, pommes de terre grosses comme des concombres, choux gigantesques, invraisemblables...*¹³ C'est la corne d'abondance, le pays de cocagne ou le paradis terrestre !

L'année suivante la commission chargée d'administrer les jardins ouvriers organise un concours entre les jardiniers. *Des récompenses en nature* seront décernées *aux locataires des lots les mieux tenus et les mieux cultivés. Une petite fête intime* réunit ensuite les familles le 2 octobre 1910, à la grande salle des œuvres de Notre-Dame (l'actuel cinéma Rex). Après la distribution des prix, une centaine de personnes écoutent une causerie agrémentée de projections lumineuses sur l'œuvre des jardins ouvriers. Le phonographe débite quelques morceaux de musique et l'assemblée générale se termine par une projection de cinématographe.

Pour financer l'œuvre, le Cercle organise périodiquement des spectacles. Le 28 nov. 1909, salle des oeuvres, on joue "Yvonnik", un épisode de la Terreur en Bretagne, devant une salle archicomble. Le 18 décembre 1910, la compagnie Benoist Mary interprète *Les petits oiseaux* de Labiche et *Le gendarme est sans pitié* de Courteline...

Entre les deux guerres

Après la Grande Guerre, l'œuvre des jardins ouvriers se reconstitue rapidement. En 1919, deux grands terrains situés à Vaure sont loués à la société anonyme des *Anciens Etablissements Chavanne-Brun Frères*. Ils constituent 63 jardins couvrant une surface totale de 13 000 m². En 1929 s'ajoute une nouvelle section. Il y a alors 135 parcelles, soit 3 ha de cultures potagères.

La société des jardins ouvriers est encore purement une œuvre paroissiale sur laquelle le clergé de Notre-Dame a la haute main. L'abbé Freycinnet, le curé Romagny, l'abbé Bourg dirigent le comité de patronage qui comprend fort peu d'authentiques jardiniers. Un ecclésiastique conduit l'assemblée générale annuelle qui a lieu dans la maison des œuvres paroissiales. Quelques bonnes paroles à l'adresse des jardiniers, une prière et le paiement de la cotisation constituent l'essentiel de la réunion. Discussions ouvertes et élections ne sont pas de mise. Depuis 1919 les

¹¹ *Bulletin paroissial de Notre-Dame* n° 146, supplément du Canton de Montbrison, du 27-12-1908.

¹² *Bulletin paroissial de Notre-Dame* n° 183, supplément du Canton de Montbrison, du 12-09-1909.

¹³ *Bulletin paroissial de Notre-Dame*, n° 185, supplément du Canton de Montbrison, du 28-09-1909.

jardins sont loués et non cédés gratuitement aux sociétaires : 10 F par an puis 12 F en 1926, 14 F en 1932, 14 F également en 1940 (50 F en 1982).

Pendant la Seconde Guerre mondiale

La défaite et l'Occupation amènent une époque de sévère pénurie, ce qui provoque une nouvelle extension des jardins. En 1940, un nouveau terrain, route de Saint-Etienne, à Moingt, permet de constituer 30 nouveaux jardins. En 1941, de nouvelles parcelles sont formées, route de Boën (19 jardins) et sur le terrain des *Forges et Aciéries de Meudon* (3 jardins). En 1941, il y a 187 jardins couvrant une superficie totale de 40 975 m².

Parallèlement à ce développement, le groupement subit une évolution décisive. Pour se conformer à la loi du 31 octobre 1941 relative aux jardins ouvriers industriels, ruraux et familiaux, les jardiniers montbrisonnais constituent une association selon la loi de 1901. La *Société des Jardins Ouvriers de Montbrison*, ayant son siège social à la maison des oeuvres de Notre-Dame, 9, boulevard Lachèze, est déclarée le 27 décembre 1941. Le bureau composé de laïcs comprend : Félix Buisson (président), Louis Baisle (vice-président), Jules Gérard, Georges Massacrier (secrétaire) et Robert Antoine (trésorier).

Le secrétaire d'Etat au Travail du gouvernement de Vichy agréé la nouvelle société le 14 novembre 1942. Les Jardins ouvriers de Montbrison adhèrent à la *Fédération départementale des Sociétés de Jardins Ouvriers Familiaux de la Loire* et bénéficient d'aides publiques : subventions, bons de semences...

Les restrictions font du jardinage une activité très appréciée et vivement encouragée. Ainsi, après une enquête préalable, le journal *Le Nouvelliste* de Lyon attribue une belle prime d'encouragement à la société montbrisonnaise. En janvier 1942, M. Victor Fournier, correspondant du journal dans notre ville distribue 2 300 F et 18 plaques émaillées *pour être placées dans leurs jardins ou sur leurs tonnelles par les jardiniers primés*. L'association reçoit un beau diplôme...

Une lente déconfectionnalisation

La déconfectionnalisation, commencée en 1941, n'est encore que partielle dans les années cinquante. En novembre, on fait célébrer une messe pour les jardiniers défunts et le bureau ressemble encore beaucoup au comité de patronage d'une oeuvre. Les notables l'emportent largement sur les authentiques ouvriers jardiniers. Ainsi, en 1953, le président de la société est aussi directeur de la *Mutualité Sociale Agricole*, le vice-président, un avocat, le trésorier un employé de banque et le secrétaire, un commis au trésor. De plus le conseil d'administration compte un commandant en retraite ! Pourtant les assemblées générales annuelles se tiennent désormais en mairie et non plus dans un local paroissial.

Les années difficiles : 1965-1970

En 1965, un projet d'intérêt général met gravement en danger les jardins ouvriers. Il s'agit de la rectification du chemin départemental n° 8, à la sortie nord de la ville. Dans son nouveau tracé la route doit couper les terrains que la Société loue à la *Providence de Rigaud* et à la *Société Immobilière de la Madeleine* et du même coup, entraîner la disparition de 147 parcelles de 200 m² sur les 177 que comptent alors les jardins. Grand émoi chez les jardiniers que dirige le président Georges Massacrier, lettre à Marius Vicard, conseiller général de l'époque... Certains cultivent leur lopin depuis plus de vingt ans ! Le projet se réalise pourtant avec un peu de retard et les surfaces disponibles se réduisent comme peau de chagrin. En 1968, il ne reste plus que 68 jardins et le mouvement semble irréversible dans la proche campagne montbrisonnaise qui se couvre de nouvelles constructions.

De plus, dans les années qui suivent, des tiraillements internes affaiblissent encore la société.

Les jardins ouvriers, aujourd'hui : un important rôle social

Pourtant, à partir de 1975 un redressement spectaculaire s'opère. Bien que la construction de la caserne des pompiers puis l'installation du stade des Jacquins amènent de nouveaux déplacements de jardins, l'aide de la municipalité permet la création de nouvelles sections : Maupas-Sud (54 jardins avec abris et système d'arrosage), Les Granges (76 lots avec cabanes et eau sous pression), Bicêtre (56 jardins aménagés). Finalement avec les sections La Providence (26 jardins) et de la route de Saint-Etienne (30 jardins), les jardiniers disposent de 242 parcelles soit plus de 6 ha de terres.

Nous sommes déjà loin de l'œuvre créée par le Cercle d'études de Notre-Dame mais les jardins ouvriers présentent encore un intérêt évident. Ils concernent 200 familles et près d'un millier de personnes. Si leur importance économique, autrefois essentielle, a décliné, ils jouent un rôle considérable dans le domaine social. L'abri de jardin sert de mini-résidence secondaire même si l'on n'y habite pas vraiment ; les sections sont de véritables aires de loisirs. Parmi les jardiniers on trouve encore, bien sûr, des ouvriers chargés d'une nombreuse famille, mais aussi des retraités, des employés, des fonctionnaires, des gendarmes, un chef de chantier, bref, des catégories sociales très variées.

Il y a surtout un nombre important de familles étrangères - elles occupent une centaine de parcelles sur 242 - et ces activités horticoles sont pour elles un merveilleux facteur d'insertion dans le tissu social montbrisonnais. Portugais, Espagnols, Italiens, Turcs, Algériens, Tunisiens, Marocains, Cambodgiens cohabitent fraternellement avec les jardiniers foréziens. Quelle association montbrisonnaise fait autant pour rapprocher des gens si différents par l'origine, la culture et le mode de vie ?

Le bureau de la société comprend d'ailleurs un étranger, membre à part entière¹⁴. Depuis 1975, le fonctionnement de l'association est parfaitement démocratique avec un respect scrupuleux des statuts. Les administrateurs sont élus au suffrage secret par l'ensemble des jardiniers qui sont tenus, sous peine d'amende, de participer à l'assemblée générale annuelle.

Soulignons pour conclure le dévouement de tous ces administrateurs bénévoles du présent et du passé qui acceptent pour le bien de tous la tâche ingrate de gérer les intérêts d'une association très hétérogène. Pour faire respecter le règlement intérieur, percevoir les cotisations, arbitrer de menus litiges, répartir avec équité les parcelles libres, il faut, en effet, une bonne dose de patience, de la fermeté et surtout un sens aigu du bien commun. Les jardins ouvriers sont un magnifique champ d'expérimentation pour la convivialité. Bravo, messieurs les jardiniers !

Joseph Barou

Sources

Bulletins paroissiaux ; témoignages de membres de la société des jardins ouvriers de Montbrison ; archives de l'association aimablement mises à notre disposition par M. Durret que nous remercions vivement.

(Village de Forez, n° 15 juillet 1983)

¹⁴ Le 20 décembre 1982, le conseil d'administration comprend 11 membres : président : René Chassagne ; vice-président : Henri Ardaillon ; secrétaire : Maurice Durret ; trésorier : Jean-Marie Meunier ; trésorier-adjoint : Jean-Paul Charvolin ; commission de contrôle : Robert Guillot ; membres : Adélio Antunès, Julien Laurent, Joseph Charassin, Paul Colombat, Marcel Merley.